DECLARATION LIMINAIRE
CTL du 18 mai 2018

Monsieur le Président,

La 1ère séance de ce Comité Technique Local de la DDFIP du Var aurait dû intervenir après la journée de mobilisations et de grèves du 22 mars 2018, dans laquelle les agents de la DGFIP se sont fortement impliqués.

Ces agents ont ainsi exprimé leur forte inquiétude quant à leur avenir professionnel et personnel, mais également leur colère et leur rejet des évolutions et des « réformes » en cours, qu'ils jugent néfastes pour leurs missions et leurs emplois.

Le taux de grévistes enregistré ainsi que le nombre des manifestants confortent les résultats négatifs du dernier baromètre social : deux tiers des agents pensent que leurs directions n'évoluent pas dans le bon sens.
Cela indique clairement le sentiment des personnels quant au refus de l'administration de répondre à leurs attentes, à leurs revendications immédiates.

Cette mobilisation marque aussi l'expression d'une véritable colère des personnels, lassés d'être sans arrêt dénigrés, stigmatisés alors même qu'ils font preuve d'une formidable faculté d'adaptation aux changements que leur imposent depuis des décennies les différents gouvernements, et d'une conscience professionnelle sans pareil.

Pour autant, la seule forme de reconnaissance qu'ils obtiennent est d'être considérés comme des pions, taillables et corvéables à merci, et comme les principaux responsables des difficultés budgétaires du pays.

L'abandon d'un plan ministériel de qualification et le report sans motif de la publication des taux pro/pro viennent se rajouter à l'exaspération des personnels.

Ces raisons, ainsi que le respect dû aux agents grévistes, ont décidé les Organisations Syndicales varoises à ne pas siéger à la première convocation de ce CTL, prévue le 2 mai 2018.

Depuis, de nombreuses actions ont été menées sur l'ensemble du territoire.
Dans le Var, les accueils de Toulon, Brignoles, Draguignan, Saint-Tropez et Hyères ont été la cible d'actions de sensibilisation des usagers. Le nombre de signatures de soutien des citoyens, attachés à un service public de qualité et de proximité, dans un contexte plus que difficile, justifie par ailleurs pleinement notre mobilisation.

Les agents ont ainsi exprimé leur attachement au véritable service public, celui qui, issu de principes républicains, garantit l'égalité du traitement du citoyen, quelle que soit sa situation socioprofessionnelle ou géographique. Ces agents expriment aussi leur ras-le-bol quant aux suppressions d'emplois et restructurations incessantes, ainsi que leur farouche opposition aux attaques portées contre leurs garanties collectives, leur statut et leur pouvoir d'achat.

Car l'exercice des missions de la DGFIP est de plus en plus périlleux et notre département n'est pas épargné ! Les services du Var sont déjà fortement mis à mal ces dernières années en raison de coupes franches aveugles dans les effectifs. Pour rappel, notre département a déjà subi 444 suppressions d'emplois ces dernières années.
Et c'est loin d'être fini ! Les annonces gouvernementales sont claires : suppression de 120 000 postes de fonctionnaires d'ici 2022 dont 50 000 à la fonction publique de l'État. Et comme la DGFIP est devenu le principal pourvoyeur d'emploi, les annonces pour 2019 seront sanglantes !

De plus, vous-même, DDFIP du Var, avez dévoilé votre plan de restructurations, d'ici 2022.
Ces annonces, loin de rassurer les agents, n'ont fait que confirmer leurs craintes quant aux réorganisations qui risquent de déstabiliser les services varois : fusion et fermeture de postes et/ou de services, transfert de missions, centralisation, spécialisation… La liste est malheureusement bien longue !

Pour **Solidaires, FO-DGFiP, CFTC,** le « grand chamboule tout » ne constitue nullement une stratégie, sauf à compromettre fortement l'exercice des missions ! Sur le terrain, de démotivation des équipes et des cadres en dégradation du service rendu, cette ASR (adaptation des structures et du réseau) devient un véritable gâchis. Que restera-t-il à terme de nos services si les restructurations se poursuivent à un tel rythme ?
Nous sommes bien évidemment persuadés que les « sages », composant la commission Action Publique 2022 trouveront des solutions pour pallier ce problème : que ce soit une généralisation ou une extension du recours aux contractuels dans la fonction publique, ou des " *transferts entre les différents*

niveaux des collectivités publiques, transferts au secteur privé, voire un *abandon des missions*." (circulaire gouvernementale du 26/09/2017).
Ceci est bien évidemment de l'humour noir !

Nous pourrions résumer ainsi : AP 2022, le service public en danger.

Que dire d'ailleurs du transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries mixtes vers les SIP ? Les expérimentations menées dans d'autres départements ont été concluantes : le taux de recouvrement a diminué, le traitement de masse n'apportant évidemment aucune amélioration !
Mais il est vrai que ces chiffres, concernant le recouvrement effectif, ne sont pas les préoccupations principales de nos dirigeants…

Ajoutons à cela que la campagne IR/TH 2018 ne se déroule pas sans encombres, loin s'en faut !

Malgré tous les efforts pour dissuader les usagers de se rendre à nos guichets, malgré la dématérialisation des avis et la télé-déclaration obligatoire à partir d'un RFR de 15 000 €, malgré la réduction des amplitudes horaires d'ouverture au public et malgré les fermetures de sites continues depuis plusieurs années, la campagne est très difficile pour nos collègues qui se trouvent en première ligne.

La baisse de la fréquentation des guichets ne se décrète pas ainsi. Les belles théories de la DGFIP sont inadaptées et non rassurantes pour les agents du réseau qui se voient aussi de plus en plus sollicités par les usagers :

- à cause des centres d'appels payants non accessibles aux usagers dans un délai inférieur à 10 minutes,
- à cause de la multiplication des canaux. C'est open bar pour l'usager qui multiplie ses demandes via le courrier, le courriel, le téléphone (en local et sur les plates-formes) et finalement le guichet du SIP et/ou de la trésorerie, sans oublier E-contact.

Les chiffres comparatifs de ces flux dans le département du var le prouvent : l'accueil physique reste constant à haut niveau, mais le nombre de contact par mails explose !

Et qu'en sera-t-il lors de la mise en place du PAS ? Encore un beau miroir aux alouettes pour les usagers comme pour les agents.

Nos organisations syndicales, Solidaires, FO-DGFiP, CFTC, sont très loin d'être convaincues des simplifications que cette nouvelle procédure est censée apporter.
Les premiers problèmes collatéraux ont d'ailleurs été rapportés dans un article intitulé : " ***Prélèvement à la source : déjà un 1er bug informatique !***

500 000 contribuables vont recevoir une déclaration pré remplie dont le montant est faux !" Quelle belle publicité !!
Mais peut-être pas dans le même ton que celles mettant en scène Emma, Lise ou Marc (affiches de propagande de la déclaration en ligne)…

Toujours d'après ce journal, le porte-parole de la DGFiP aurait reconnu "un problème de transmission des données fiscales". Ce même porte-parole allant même jusqu'à affirmer, non sans une pointe d'arrogance :
" la déclaration pré remplie est un service que rend la DGFiP aux usagers, et il n'est en rien obligatoire ni exhaustif". Quelle dérision…
Le site Ulysse national n'évoque même pas ce bug et les agents d'accueil de la DGFiP sont une fois de plus en première ligne pour prendre les coups !

La mise en route progressive du RCT, triptyque d'accueil (réception, courriel, téléphone), proposé par notre DDFIP, aurait pu être une piste d'amélioration…
Malheureusement, ce dispositif, pas spécialement novateur, s'effectue dans un environnement budgétaire plus que contraint, ce qui compromet grandement ses chances de réussite ! À croire que les expériences passées, par exemple la mise en route du PRS en sous effectif, ne servent jamais de leçons !

Nous développerons nos argumentaires en cours de séance, mais il est clair que la composante humaine ne saurait être négligée en vertu d'une position dogmatique.

Car, Monsieur le président,
vos agents sont au bout du rouleau !

Et ceci est une réalité dont il faut tenir compte.

C'est pourquoi les représentants des personnels, attachés au dialogue social tiennent à siéger à ce CTL pour exprimer haut et fort le ras le bol des agents.

Nous demandons l'annexion de cette liminaire au PV de ce CTL.